

VILLE D'AIX-NOULETTE

RESERVATION – LOCATION DE MATERIEL

DEMANDEUR : _____

ADRESSE : _____

DESIGNATION DU MATERIEL

- STANDS :	20.00 €	X	_____	=	_____
- BARBECUES :	20.00 €	x	_____	=	_____
- TABLES :	1.50 €	X	_____	=	_____
- CHAISES :	1.00 €	X	_____	=	_____
• TOTAL				=	_____

COÛT DU TRANSPORT : 25.00 € OUI

NON

TOTAL = _____

N.B. : Le demandeur ne pourra prendre possession du matériel qu'après s'être acquitté du montant de la location (à régler en mairie). Ce matériel est réservé aux Aixois et ne doit en aucun cas quitter la commune.

Prendra le matériel réservé le _____

Retournera le matériel réservé le _____

Paiement reçu en Mairie par chèque, libellé à l'ordre de : Régie de Recettes Mairie d'Aix-Noulette.

Le _____

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à régler le matériel détérioré.

Signature du demandeur